

Image not found or type unknown



Formation et remuneration

Par **jeepi**, le **05/03/2009** à **20:47**

bonjour je suis gerant d une sarl depuis 3 ans , je voudrais faire une formation, je ne peu pas faire subir le cout a ma societ  . ais je droit a une formation pay  par une caisse ou un organisme ? cette formation coute 2200 euros . . ds l attente d une reponse . . merci d avance